



Les établissements scolaires en quête d'une nouvelle bouffée d'air.

Face à la course de fond engagée contre la Covid-19 et dans le cadre de la réglementation relative à la qualité de l'air encadrant les établissements scolaires, NatéoSanté, l'entreprise française de conception et de fabrication de purificateurs d'air professionnels, connaît une nette augmentation de ses commandes. Spécialiste du domaine depuis 2009, NatéoSanté enregistrait jusqu'alors une croissance progressive de ses activités mais le contexte sanitaire conjoint à la réglementation sur la qualité de l'air des ERP ont doublé le chiffre d'affaires inhérent aux collectivités sur la période 2020-2021. Cette accélération relevée par l'entreprise lauréate du « fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires » du plan France Relance est d'autant plus notable à l'aube de la rentrée scolaire.

Déjà mobilisé par l'Allemagne, dès 2020, pour la fourniture de purificateurs d'air hautes performances, en particulier pour des établissements scolaires, NatéoSanté voit se multiplier les demandes provenant de France ainsi que de Belgique. Si l'entreprise a déjà livré, sur le premier semestre 2021, plus de 300 établissements scolaires en équipements professionnels de purification de l'air, les demandes entrantes ne tarissent pas et accélèrent même à l'approche de la rentrée scolaire. Ces centaines de nouvelles commandes reçues n'entament en rien la réactivité du concepteur-fabricant français basé à Nantes qui demeure en capacité d'installer en moins de deux à trois semaines ses purificateurs d'air professionnels.

Cette augmentation constante des commandes tire son origine de deux phénomènes: le contexte sanitaire ainsi que l'évolution réglementaire de la surveillance de la qualité de l'air dans les ERP. Naturellement, la pandémie a mis en lumière les différents moyens de lutte contre les contaminations par aérosols à disposition et rapidement déployables. Les nombreuses études menées par des laboratoires indépendants sur les composants, en l'occurrence les filtres HEPA, et sur les purificateurs d'air professionnels, ont concrètement inversées un déficit de légitimité de ces systèmes de dépollution pourtant déjà largement reconnus et répandus à l'international et dans le secteur de l'industrie.

À quelques semaines de la rentrée, les établissements scolaires se retrouvent, malgré eux, dans une course contre la montre et doivent se tourner vers des solutions concrètes afin de lutter contre le SARS-COV-2 en leur sein. Le contexte sanitaire corrélé à la nature du public fréquentant les lieux d'enseignement et l'hétérogénéité d'accès à la vaccination de cette jeune population les obligent donc à trouver des solutions pertinentes et efficaces. Et, c'est en cela, que les purificateurs d'air professionnels s'inscrivent dès lors comme un outil complémentaire aux gestes barrières protégeant le public dans les ERP tels que les crèches, les écoles, les collèges, les lycées, les établissements d'enseignement supérieur et de formation.

Si le contexte sanitaire a donc rendu visible l'invisible au plus grand nombre, **la qualité de l'air comme enjeu environnemental et de santé publique ne date pas d'hier. Dès 2010, les pouvoirs publics ont adopté une loi engageant la nation sur la voie d'une maîtrise plus fine de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public sensible (ERP).** Celle-ci impose, entre autres, une surveillance régulière de l'air ambiant depuis le 1^{er} janvier 2018 pour les structures allant des crèches aux écoles élémentaires et depuis le 1^{er} janvier 2020 pour les collèges, lycées et accueils de loisirs. Il est à noter que ces contrôles obligatoires seront durcis et étendus au 1^{er} janvier 2023 aux autres établissements recevant du public sensible comme les EHPAD.

Pour répondre à ces contraintes réglementaires récentes ou à venir, **les établissements recevant du public**, en particulier les établissements scolaires pour les salles de classes, cantines et réfectoires, **s'orientent logiquement sur des solutions matérielles leur permettant, in fine, de mutualiser les coûts de la réglementation et de la gestion de la crise sanitaire** en cours depuis début 2020. À ce titre, la protection effective contre la Covid-19 des purificateurs d'air professionnels de NatéoSanté s'ajoute donc aux atouts et objectifs initiaux de ces derniers, à savoir l'amélioration de la qualité de l'air intérieur bénéfique aux personnes sensibles, le contrôle et la diminution considérable de nombreux polluants.



Des purificateurs d'air professionnels écoresponsables, aujourd'hui devenus des moyens de lutte contre la Covid-19. En sus du rôle sanitaire de ses purificateurs d'air, **NatéoSanté** peut également se targuer d'être **le seul spécialiste de l'assainissement de l'air à proposer un purificateur d'air éco-conçu dont l'innocuité et les performances ont été testées et vérifiées dans le cadre de l'ETV** (programme de vérification des éco-technologies innovantes de la Commission Européenne). **Cette reconnaissance internationale va de pair avec l'attribution du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires (France Relance) à NatéoSanté en avril dernier. Véritable distinction des bénéfices sociétaux, économiques et environnementaux du spécialiste français des purificateurs d'air professionnels, ce soutien des pouvoirs publics via le Plan France Relance vient renforcer le développement continu de NatéoSanté.**

À PROPOS DE NATÉOSANTÉ :

NatéoSanté, concepteur-fabricant **installé entre Nantes et Pornic**, est le spécialiste français de la purification de l'air intérieur depuis 2009.

Engagé dans **une démarche d'éco-conception et de production locale**, NatéoSanté œuvre chaque jour pour donner à chacun la capacité de maîtriser l'air qu'il respire. NatéoSanté intervient **essentiellement en milieux professionnels** et est capable de répondre aux cahiers des charges les plus exigeants comme dans le secteur médical. L'entreprise accompagne également les ERP, les commerces, les acteurs du tertiaire, de l'hôtellerie-restauration et du tourisme, les écoles et crèches, les EHPAD ...

Membre de French Healthcare, NatéoSanté a été référencée par cette association comme **participant à l'effort national de lutte contre la pandémie**, en équipant de nombreux hôpitaux en France et à l'étranger. L'entreprise exporte aujourd'hui dans plus de 50 pays.